



Faut qu'ça change !

**Du 13 au 20 octobre,
je vote SE-Unsa et Unsa !**

VOUS ALLEZ DEVOIR DÉSIGNER les représentants du personnel siégeant dans les commissions administratives paritaires (CAP) ou les commissions consultatives paritaires (CCP) qui donnent un avis sur la carrière des personnels et sur les mutations. Pour la première fois, il faudra aussi élire les délégués siégeant dans les Comités techniques (CT). C'est à ce niveau que s'é-

dient la répartition des moyens et les textes statutaires qui nous régissent. Pour défendre tous les personnels, le SE-Unsa sera présent dans toutes les élections CAP et CCP. Sous le sigle de son union, l'Unsa, il sera présent dans les scrutins des CT ministériel et académiques. **ALORS VOTEZ POUR LES LISTES UNSA ET SE-UNSA !**

Mon vote Unsa et SE-Unsa en 3 étapes

1

Avant le 28/09 : je reçois, sous pli fermé, une notice de vote comprenant les instructions à suivre mais aussi une case à gratter avec mon identifiant de vote et mon Numen. Attention, si je n'ai pas reçu cette notice de vote avant le 13 octobre, je ne pourrai plus voter !

2

Je récupère mon mot de passe grâce à l'identifiant de vote + Numen, sur le site www.education.gouv.fr/elections2011. Je le fais dès réception de ces éléments.

3

Je me connecte sur www.education.gouv.fr/elections2011 et je vote pour mes listes SE-Unsa et Unsa.



CT :
titulaires, stagiaires,
non-titulaires



CAP :
titulaires
uniquement



CCP :
non-titulaires, directeurs
adjoints de Segpa

